Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 22 (1958)
Heft: 85-86

Artikel: Dialectologie et toponymie : disciplines connexes
Autor: Nauton, P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399225

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIALECTOLOGIE ET TOPONYMIE, DISCIPLINES CONNEXES

(A PROPOS D'UN OUVRAGE ET D'UN ARTICLE RÉCENTS)

Les toponymistes et les dialectologues sont convaincus que leurs disciplines s'apportent une contribution réciproque. Muret [1] indiquait assez l'apport de la dialectologie à la toponymie quand il écrivait : « Un nom de lieu (c'est évident, mais on n'y prend pas garde) est une forme de langue... Il ne saurait donc être étudié autrement qu'un autre mot quelconque, en dehors de la langue dont il fait partie et dont il porte l'empreinte. » Il ne soulignait pas moins l'apport de la toponymie à la dialectologie quand il ajoutait : « les progrès magnifiques de la dialectologie nous ont ouvert les yeux sur ce trésor inexploité d'information linguistique (les noms de lieux) et montré la voie à suivre pour en tirer parti ». Aussi voit-on de plus en plus les grands dictionnaires étymologiques faire une place aux formes toponymiques à côté des formes lexicales. Et si cette place est encore trop restreinte, c'est que la collaboration de la toponymie et de la dialectologie n'a pas donné tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre dans le cadre d'études régionales approfondies et détaillées. C'est en effet dans ce cadre restreint que la connexion étroite des deux disciplines s'avère plus nécessaire, plus instructive sur les points de méthode et plus riche en résultats. J. Haust l'avait déjà souligné dans son étude *Toponymie et Dialecte* [2], et il me paraît utile d'en montrer des applications précises par l'examen détaillé d'un ouvrage et d'un article récents.

1. E. Muret, *Les noms de lieux dans les langues romanes* (1928), p. 5.
2. J. Haust, *BTDial.* XIV, 277-322 ; XVIII, 381-399 ; *Enq. dial. sur la top. wall.*, Introduction (1940-1941).

*
* *

A propos d'un ouvrage :

Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère [1].

La Lozère a eu la bonne fortune d'avoir, en la personne de M. Flutre, un estivant curieux, actif et, qui plus est, un philologue expérimenté qui a pris pour tâche d'étudier la toponymie de ce département, laquelle n'avait fait l'objet, jusqu'à présent, d'aucune étude d'ensemble digne d'intérêt. Sans pouvoir nous apporter pour la Lozère autant de données que fournirait un dictionnaire topographique (tâche lourde et qui reste à faire dans ce département comme en bien d'autres), l'auteur a fait des dépouillements assez importants pour lui fournir « plusieurs dizaines de milliers de formes », échelonnées du XIIe s. jusqu'à nos jours. Ces formes ont été minutieusement classées selon leur appartenance linguistique, et M. F. peut dire (p. 311) « qu'en gros, sur 3 000 formes distinctes de noms, on en trouve :

1 800, soit 60 % d'origine latine (non encore publiées);
150, soit 5 % d'origine germanique (*RIO* 9, 253-258);
300, soit 10 % d'origine gauloise (*RIO* 8, 273-282 ; 9, 31-43);
30, soit 1 % d'origine prélatine, de substrat méditerranéen (p. 313-319);
500, soit 16 % d'origine prégauloise ».

Ce sont ces dernières, jugées par l'auteur comme les plus intéressantes, qui forment la matière de l'ouvrage, et elles constituent, en effet, une notable contribution à la toponymie française, encore si démunie d'études régionales du même genre [2]. Outre un travail et des résultats importants, ce livre apporte une méthode saine et rigoureuse dont il est bon de déga-

1. Publié par L. F. Flutre, *Annales de l'Université de Lyon* (3e série, Lettres, fasc. 30), édit. « Les Belles Lettres », 1957, XXVI-329 p.

2. On connaît, comme études régionales, celles de Berthoud-Matruchot, Beszard, Soyer, respectivement pour la Côte-d'Or, le Maine, le Loiret, et celle de M. Rostaing pour la Provence, qui, réserves faites sur la méthode en toponymie préromane, apporte une masse importante de matériaux.

ger les grandes lignes pour voir apparaître la dialectologie et la toponymie comme disciplines étroitement connexes.

I. Identification de l'étymon.

L'auteur établit l'étymon de base [1] selon une méthode qui, pour n'être pas neuve dans la recherche des toponymes préromans, passait pour méconnue des toponymistes français. Il prend pour point de départ une base étymologique consistante et réellement attestée, et non pas, comme certains de ses prédécesseurs, une base trilitère reconstruite « par extrapolation dans le domaine préindoeuropéen, à peu près inconnu, des lois propres à l'indoeuropéen et au sémitique » [2]. Cette base est accompagnée de références bibliographiques précises, dont la liste imposante (p. xv-xxvi) montre que rien d'essentiel n'a été omis [3]. Ces sources bibliographiques ne sont pas seulement indiquées, mais, dans chaque article, elles sont longuement citées et commentées [4], et un examen critique, détaillé et pertinent, précise l'origine de l'étymon et son contenu sémantique.

Je n'ai rien à dire sur l'identification même de ces bases préromanes, si ce n'est que les controverses échangées entre les plus éminents spécia-

1. Les étymons sont classés par ordre alphabétique, depuis *ALPA/*ALBA (p. 1) jusqu'à *WAR-/*WER- (p. 312), soit, d'après la table récapitulative (p. 327-329), un total de 87 bases pré-gauloises. Le livre, aussi commode qu'un dictionnaire, dont il remplit partiellement l'office, peut être aisément consulté à l'aide, soit du titre courant, qui mentionne à chaque page le type étudié, soit de la table récapitulative, soit de l'index des noms, restreint, il est vrai — et on peut le regretter — aux seuls noms lozériens étudiés.

2. P. xii, note 1, à compléter par les critiques sévères de cette méthode, formulées notamment par J. Vendryes (*BSLP* 47, p. 147-150), Pokorny (*V. Rom.* X, p. 222), J. Hubschmid (*Rom. Phil.* V, p. 247-252), Corominas (7e *CILR*, p. 403).

3. Comme cette bibliographie s'arrête à 1954, il y a lieu d'y joindre, parus depuis : P. Lebel, *Principes et Méthodes d'hydronymie française*, Les Belles Lettres, 1956 ; J. Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, 4 vol., 1954-1957 (abrév. : *DCELC*) ; *Actes et Mémoires du 7e Congrès international de linguistique romane*, 2 vol., 1955 (abrév. : 7e *CILR*), notamment p. 17-38, 39-54, 385-344, 591-595 ; J. Hubschmid, *Sardische Studien*, *Rom. Helv.* 41, et les c. r. de M.-L. Wagner, Z 73 (1957) p. 332-344, et de L. Mourin, *Rev. belge de phil. et d'hist.* 32 (1954) p. 546 ss.

4. C'est là un méritoire travail de compilation et de tri, qui fait le point de chaque question, qui en présente les données essentielles à tous ceux — et ils sont nombreux — qui ne peuvent disposer, ou d'un fichier bibliographique sur le préindoeuropéen, ou des innombrables articles et ouvrages écrits dans des langues très diverses, dont l'accès en est ainsi rendu facile et rapide.

listes en la matière montrent qu'il faudra attendre encore longtemps, avant d'avoir un lexique préroman où les termes soient clairement identifiés et classés dans la couche du substrat à laquelle ils appartiennent. L'auteur donne, à ce propos, une liste significative — mais non exhaustive — [1] de termes attribués, par les uns au gaulois, par d'autres au pré-gaulois. Il faut reconnaître, dans ce cas, que les données dialectales ne permettent guère de lever ces incertitudes, qui restent de la compétence des linguistes celtisants ou préceltisants. Mais il est des cas où le lexique dialectal peut faciliter le classement de certains toponymes. Ainsi, p. 14, il y a sans doute un tri à faire parmi les toponymes du type *Arzalier*. Si plusieurs peuvent appartenir à *ARGIL- « terrain argileux », d'autres, désignant des ruisseaux, doivent être classés avec *ardjal* « drain » (*ALMC* 894), *arjalyéiro* « rigole d'irrigation » (*ALMC* 925, cf. *DCELC* s. v. *argallera*, *algalia*).

P. 180. L'auteur écrit : à cause de la « confusion entre *MAL- et *mas*, on peut hésiter sur le sens des toponymes suivants : *Malgazagne*, *Malhautard*, *Malhautier* ». Mais, puisque les deux derniers sont attestés avec *mansus* ou *mas* (*ALMC* 622), il faut y voir, comme en Haute-Loire dans *Massibrand*, *Mazalibrand*, *Mazamblard*, *Mazengaud*, *Mazonric*, un type toponymique bien connu et formé de MANSUS + *nom germanique*. (Voir Gamillscheg et v. Wartburg, *Orig. des peuples romans*, p. 94 et carte III, et aussi A. Vincent, *Top. de la Fr.* n° 748).

P. 190. Pour les toponymes formés de *Marq-*, *Marc-*, et situés sur des éminences, il faut retenir le radical *marca* « marque, signe » (*ALMC* 446) qui a son équivalent sémantique dans les toponymes formés de SIGNUM + *suff.* Cf. *Le Mont Signon* (H. L.), *le Signal de...*, etc.

P. 216-223. La présentation des types *RAN-/*RON-/*RUN-/*RANK- (*RAND-) paraît fâcheusement proche de cette méthode, justement délaissée par l'auteur, qui consiste « à construire un phonétisme préindoeuropéen » (p. XII, n. 1). Dans les toponymes graphiés *Ranc* ou *Ronc* en

1. Voir p. 309 et le c. r. déjà cité de M.-L. Wagner sur les *Sardische Studien* de J. Hubschmid. Voir aussi le c. r. du présent ouvrage où P. M. Duval (*REA* 59, p. 339), se référant aux études de M. Flutre (*RIO*, *l. c.*), observe que « parmi les mots tenus pour gaulois figurent *beber*, *brogilo-*, *frisgo-*, *lausa*, *nava*, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils mériteraient, au moins l'astérique, sinon le point d'interrogation ». M. Corominas affirme aussi que NAVA appartient « a una llengua indoeuropea precèltica, d'acord amb l'àrea geogràphica del mot..., enterament estranger o en tot cas raríssim en els territoris de densitat màxima del substrat celtic » (7e *CILR*, p. 403, *DCELC*, p. 502-504).

Lozère et en Haute-Loire, *RONK est à éliminer, et *RANK- suffit, par l'évolution phonétique (voir ci-après, § V), à expliquer le passage de *Ranc* à *Ronc*, et les variantes graphiques qui en résultent. D'autre part, et plus catégoriquement que ne le fait l'auteur, je me refuse à admettre pour les *Ranc* de la Haute-Loire, même s'ils se parent de la graphie *Ram* [1], le recours à une base RHAM que propose J. Vannérus (longuement cité p. 218-219). Le fait que *ranc*, *ronc* est encore si vivace dans ces dialectes (voir *ALF* 1161, *ALFs*, *ALMC* 84) me paraît avoir une valeur probante. En outre, l'auteur a raison de dissocier en dernière analyse *RAND-, qui a le sens de « barrière, haie, rampe d'escalier » (*ALMC* 107, 108, 720, et Nauton, 7e *CLIR*, p. 592), de *ranc* « rocher ». Enfin, il est bon de savoir que *Hérand*, dans cette région, est un anthroponyme, dont le second élément paraît bien être le germ. *-rand* (cf. *Alran*, *Bertran(d)*, *Folcran*, etc. et H. Weber, *Die Personennamen in Rodez in XIVe s.*).

P. 235. Je ne trouve pas, rattaché à *SALA, le nom de *Salhens* (*lac de Salhens*), sur le plateau d'Aubrac. On cite pourtant un type illyrien *SALIA à côté de *SALA (N. Lahovary, *Vox Rom.* 14, p. 127), dont le sens général « lieu humide, marais » paraît convenir à ce toponyme lozérien, comme à *Salinc*, *Salhenc* (Haute-Loire), graphié aussi *Sanhenc* par rapprochement sémantique avec *sanha* « sagne » (*ALMC* 103).

P. 251. Il apparaît que nombre d'appellatifs, rattachés ici à *SUBA, s'expliquent mieux par lat. SŬB + radicaux divers. C'est le cas du verbe *sualsa* « tondre sous le ventre les agneaux ou les brebis laitières » (*ALMC*), très vivant en Lozère et très voisin par le sens et la forme de beaucoup de mots gascons et hispaniques cités ici (voir M.-L. Wagner, *Z* 64, p. 157 (en sicilien), et *DCELC*, s. v. *sobaco*). Quant à *La Subasse* « situé dans un ravin », il faudrait s'assurer de sa forme patoise et songer au mot rouergat *en-soubas* « en contre-bas ».

P. 265-270. Si l'on veut rattacher les mots du type *T(h)or(s)*, de la Lozère et de la Haute-Loire, à *TAURU-, il faudrait : 1° expliquer pourquoi, même dans les textes anciens, la diphtongue *au* se serait monophtonguée en *o*, alors qu'elle est intacte à la tonique dans tous les sub-

1. Il est bien évident qu'un relevé de formes toponymiques doit accueillir les graphies certaines et aussi, car elles sont souvent instructives, les cacographies. Mais il serait indispensable, si un terrier médiéval fournit 15 formes *Ranc* et une forme *Ram*, que cette précision soit clairement indiquée. Ce n'est pas le cas pour le *D. T.* de la Haute-Loire, qui est ici en cause.

stituts de AURA, CLAUDERE, etc. ; 2° il faudrait dire pourquoi on élimine l'hypothèse de A. Grenier pour ces toponymes « fréquents sur les anciennes voies, particulièrement en pays de montagne, où ils peuvent indiquer les lacets que faisait la route sur une pente trop raide » (*Man. d'Arch.*, *t. VI*, p. 258). Quant à *T(h)érond*, *Terundel*, évoqués ici et étudiés dans *RIO* 9, 41-42, il s'agit d'un mot encore usité en Lozère pour désigner « la fontaine » ou son « versoir » ou le « versoir d'un pot » (*ALMC* 799).

On voit, par ces quelques remarques, que les données dialectales peuvent aider parfois à préciser si tel toponyme appartient à la couche romane, ou bien aux couches de substrat ou de superstrat.

II. Extension géographique du toponyme.

Il n'est pas moins nécessaire de rechercher l'aire d'extension d'un toponyme que l'aire d'extension d'un type lexical, si l'on veut que le critère géographique, appuyé par les données de l'archéologie et de l'histoire, permette d'entrevoir à quel peuple a appartenu ce terme toponymique ou lexical. Malheureusement, la documentation ancienne et moderne fait encore plus défaut en toponymie [1] qu'en dialectologie. C'est dire que la recherche des toponymes et de leur extension est fort longue, et si vaste que soit la répartition que l'on parvient à établir, elle demeure et restera longtemps encore imprécise et lacunaire. Il reste, en effet, une documentation considérable à puiser dans des relevés systématiques des lieux-dits (formes modernes, formes patoises et formes anciennes). Tant que ces sources n'auront pas été exploitées, il convient d'être prudent quand il s'agit de délimiter une aire d'extension [2]. Prudent, M. F. l'a été, certes, et il a utilisé au mieux sa riche bibliographie pour donner une réparti-

1. Pour la France, en dehors de quelques études régionales déjà citées, on ne dispose que de 33 *Dict. top. départementaux*, avec formes anciennes (voir la liste dans l'excellent *Dict. top. de la Loire*, par Dufour), et de quelques *Dict. des lieux habités*, sans formes anciennes. L'apport du *Dict. des Postes* ou du *Bottin*, quoique non négligeable, reste bien insuffisant. Quant aux pays étrangers — et l'on sait combien vaste est l'extension des aires préromanes — ils ne sont pas, en général, mieux pourvus.

2. Même pour des types lexicaux, et à plus forte raison pour des types toponymiques, certaines délimitations sont prématurées et erronées. Je crois l'avoir montré pour des mots que l'on considérait comme spécifiquement pyrénéens, et qui, en fait, s'étendent largement dans le Massif Central. (Voir 7e *CILR*, p. 591-608).

tion, provisoire bien sûr, mais déjà fort utile, des types étudiés [1]. Car on sait que bien des formes toponymiques, solidement implantées comme telles, marquent l'extension d'aires anciennes d'où le mot a disparu comme appellatif.

Un cas typique et bien connu est celui de BASILICA, et si l'on veut y rattacher *Balsièges* (et même *Bazalgettes*), comme incline à le faire l'auteur (p. 29), il faudrait montrer que BASILICA a une extension plus méridionale que celle qu'on a délimitée [2]. A défaut, il vaudrait mieux envisager une autre explication (p. 246) [3].

A propos des toponymes issus de *KALM, l'auteur écrit : « le *Dict. top.* de la Haute-Loire n'en signale aucun ». Or, ce type, bien représenté dans l'*ALMC* (C. 106*), ne l'est pas moins sous les formes *La Chalm*, *La Champ* (en patois : *la tsã*), *La Chaud* (en patois : *la tsau̯*) et aussi *Lachamp* (1 ex.), *Lachaud* (3 ex.), et le total de ces noms que fournit le *Dict. top.* n'est guère inférieur à ceux du Cantal. — S'il est vrai (p. 206, note 1) qu'« on ne trouve ni *Narse*, ni *La Narse* dans le *Dict. top.* du Cantal, où pourtant doivent exister des lieux-dits de ce nom... », il faut bien constater, en attendant le dépouillement des lieux-dits, que l'*ALMC* (C. 103, 921) n'a relevé l'appellatif *narse* qu'à l'E. du Cantal et que le reste du département ne paraît connaître que *sagne*.

Il convient d'ajouter qu'un examen des anthroponymes doit aussi entrer en ligne de compte, car ils sont, dans bien des cas, ascendants ou descendants de nombreux toponymes. Par exemple, *Tuzet* (p. 281), écart de Javols, est un nom de personne dans cette région, et sa parenté avec *Touzet* (a. pr. *tozet*) ne doit pas être exclue *a priori*. De même, il faut sans doute voir des noms de personne germaniques dans *Hérand* (déjà

1. Pour délimiter l'extension des toponymes lozériens, M. F. a d'abord recherché ceux du même type dans le Cantal, la Haute-Loire, le Gard, l'Hérault, départements limitrophes ou circonvoisins de la Lozère qui sont pourvus d'un dictionnaire topographique. Pour l'Ardèche, l'auteur n'avait rien de notable à utiliser ; pour l'Aveyron, par contre, le *Dict. des lieux habités*, de J. L. Dardé (Rodez, 1868), complété par les documents anciens publiés dans la collection des *Archives historiques du Rouergue*, aurait fourni bon nombre de toponymes identiques ou comparables à ceux de la Lozère.

2. Sur BASILICA, voir *FEW*, Jud (*RLiR* 10, p. 50), Glättli (*Rom. Helv.* 5, p. 95-115), Vincent (*Top. de la Fr.* n° 863).

3. Pour l'extension de *ARTIKA en Haute-Loire, à *Artiges* cité par l'auteur, il faut joindre *Artias* et *Artites* (+ ITTA, Cne de Retournac), dont la forme s'explique par leur situation au bord mais à l'intérieur de l'amphizone où -C- va jusqu'à l'amuissement complet. (Voir *RLiR* 18, p. 211).

cité § 1) et dans *Rambals*, cité ici (p. 225), mais mieux à sa place dans *RIO* 9 (p. 266). Malheureusement, la documentation anthroponymique régionale est loin d'être suffisante.

III. L'examen topographique.

L'auteur a constaté, comme beaucoup de ses devanciers, que « les thèmes à la base des plus anciens toponymes tournent essentiellement autour des notions de pierre, rocher, montagne (hauteur arrondie ou croupe allongée, crête rocheuse, pic, éperon ou barre, etc. « (p. XII), et il s'est « astreint à noter dans chaque cas — soit d'après des observations personnelles, soit d'après la carte d'État-Major ou des ouvrages de géographie descriptive — l'aspect du relief, la nature du sol, l'hydrologie, etc. » (p. X). On peut juger par là des exigences rigoureuses des études toponymiques et du travail minutieux que l'auteur a dû s'imposer, mais il est évident que ces descriptions topographiques seront utiles à tous ceux qui auront recours à ces toponymes lozériens.

Et pourtant, quelque précise que soit l'investigation, on ne peut pas toujours décider, même sur les lieux et *de visu*, quel est exactement l'aspect ou le détail topographique qui a été déterminant pour la désignation toponymique. En premier lieu, en effet, ces détails, qu'ils concernent la végétation agreste, ou la végétation agraire, variable selon les modes ou les sortes de culture, la main de l'homme les a profondément modifiés par son travail plusieurs fois millénaire. Et si, par là même, la toponymie peut aider à jalonner les étapes de la conquête du sol [1], les mots empruntés au règne végétal ou à la culture ne correspondent plus aujourd'hui avec l'aspect de la végétation qui, à l'époque, les avait motivés. En second lieu, s'il est vrai que les rochers, les monts et les rivières ne changent pas de place ni d'aspect, on ne peut en dire autant de leur dénomination, qui est loin d'avoir la même fixité [2]. Tel village, à flanc

1. On sait que Marc Bloch tenait pour importante la contribution de la toponymie à l'histoire rurale ; voir *Caract. orig. de l'hist. rurale fr.*, t. II (1956), p. 8-14. Cf. aussi M. Roblin, La *genèse du terroir parisien*, dans « La Nature », avril 1957, p. 144-149, montrant la toponymie auxiliaire de la phytogéographie.

2. Mais l'on doit se garder d'admettre comme générale la théorie « selon laquelle tout oronyme peut, suivant les pays et les dialectes, être employé comme hydronyme » (R. Loriot, *RIO* 5, p. 230), et l'on ne voit guère de faits, ni dans les *Alteuropäische Flussnamen* de H. Krahe, ni dans l'ouvrage de P. Lebel sur l'hydronymie française, venir à l'appui de cette théorie. Et, par exemple, « en face des nombreux oronymes qui se rat-

de montagne, peut tirer son nom du sommet qui le domine et le transmettre ensuite au ruisseau qui coule à ses pieds : c'est le cas pour *La Rochette*, ruisseau (Cne de Chaniat, Haute-Loire).

Sur ces points, les données dialectales permettent de discuter certaines conclusions tirées par les toponymistes de l'examen topographique.

P. 6. Pour *Aubrac*, M. F. écarte l'élément *brac* a. prov. < gaul. *BRACU « marais », comme inadmissible pour « une bourgade bâtie à l'altitude de 1 300 m. sur une arête aride ». On peut objecter que *Aubrac* s'applique aux *Monts d'Aubrac* et au *Plateau de l'Aubrac*, où l'on trouve, à cette même altitude, les lacs de Salhens, de Saint-Andiol, de Bord. Et, en Lozère, où les sommets sont nombreux et les lacs rares, n'est-il pas possible d'admettre que ceux-ci ont pu être considérés comme assez caractéristiques pour motiver la dénomination de cette région ?

P. 8. « L'*Andel*, lieu-dit, Cne de Badaroux, terrain schisteux ». On peut se demander, et il faudrait dans ce cas une enquête sur place et la forme patoise, s'il ne s'agit pas du mot *ãdèl* « trépied de cuisine », et connu encore en Lozère sous la forme *pé d ãdèl* « triangle, forme triangulaire » (*ALMC* 782). Il s'agirait alors du gaulois *ANDEROS (v. *FEW* 1,94 ; J. Pokorny, *Old cèltic* *anderos, andera, *Journal Celtic*, *Studies I* (1950)).

J'ajouterai enfin qu'on ne peut définir, aussi exactement que se sont efforcés de le faire l'auteur (p. 272) et aussi A. Soutou (RIO 5,257), les termes *truc*, *puech*, *serre*, *mourre*. On peut le faire, certes, mais dans telle localité, qu'il serait nécessaire de préciser. Mais il serait fallacieux de considérer ces définitions comme rigoureusement valables dans toute l'aire de ces toponymes, ainsi qu'en témoignent les commentaires de la carte 74 de l'*ALMC*.

On voit que des exigences analogues se retrouvent en dialectologie et en toponymie : enquête directe, nature et forme et description de la chose, etc., ce qui montre que la méthode des *Wörter und Sachen* est également valable et applicable dans ces deux disciplines.

IV. Concordance lexicale et toponymique.

L'étymologie d'un toponyme a bien des chances d'être exacte, si l'aspect topographique, le contenu sémantique et l'extension géogra-

tachent à la base *car-* la rareté du type hydronymique correspondant » est frappante (Dauzat, *RIO* 7, p. 248).

phique concordent avec des termes encore usités comme appellatifs dans les patois, ou attestés comme tels dans les anciens textes. On sait combien J. Hubschmid, fort d'une riche documentation, sait tirer parti de ces critères. M. F. a fait de même en utilisant l'*ALF*, le *FEW*, le *Trésor du félibrige* [1] et de nombreux glossaires. Pourtant, il est relativement rare de trouver l'appellatif cité comme appartenant précisément aux patois de la Lozère. C'est que M. Flutre, à qui l'on doit un excellent glossaire de son patois picard, n'a eu la possibilité ni d'explorer la Lozère en dialectologue, ni de recourir aux ouvrages qui auraient pu le documenter, pour la raison bien simple que ces ouvrages n'ont pas encore paru ou ne font que paraître [2].

C'est pourquoi, pour confirmer et préciser sur ce point les données de ce livre, je crois utile de citer les termes patois que l'*ALMC* montre encore vivants dans les parlers de la Lozère, et qui, d'autre part, sont représentés ici dans les toponymes prégaulois.

*ARGEL-/ *ARGIL-, *BART-/, *BARD- : C. 89 « argile ».
BALMA, *TANA : C 92 « grotte », C. 250 « creux d'un arbre », C. 371 « tanière ».
BLAKKA : C. 248 « taillis » et sens divers.
*BODICA : C 104, 895, 898 « jachère, pâturage ».
*BOL- : C. 109 « borne, limite ».
*KALA, *KARRI, *KLAPP-, *RAN- : C. 84, 85, 86, 87, « pierre, rocher ».
*KALM : C. 108 « plateau et pâturage arides, communal ».
*KARRIKA : C. 282 « chêne ».
*KATANO- : C. 224 « genévrier ».
*KROS : C. 196 « silo de pommes de terre ».
*KUK(K)O : C. 944 « tas de foin ».

1. Le *Trésor* de Mistral, qui est riche de données, ne peut suffire dans des recherches comme celles-ci, qui requièrent une localisation géographique précise des termes lexicaux. (Voir v. Wartburg, *Z* 64, p. 569-572).

2. Des données de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lozère*, de R. Hallig, on ne connaît guère que ce qui a paru dans le *FEW* depuis 1936 ; les thèses de M. C. Camproux, qui ont la Lozère pour domaine, ne sont pas encore publiées ; l'*Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, dont j'ai la charge, est en cours de publication (voir mon article, à ce propos, *RLiR* 20, p. 40-65). J'utiliserai ici, avec références aux cartes : le vol. I, *La nature* (C. 1 à 620) déjà paru ; la moitié du vol. II, *Le paysan* (partie rédigée, C. 621-1000) ; les autres données seront indiquées sous la simple référence *ALMC*, sans autre précision.

*KRUK(K)O, *TSUKKO « le sommet du crâne » (peu connu de FEW, 2, 1366).
*GABA, *GABARO : C. 81, 82 « ravin, précipice ».
*GREDO- : C. 91 « gravier ».
*MAL- : C. 86, 924 « tas, monceau ».
*MATTA : C. 248 « touffe de rejetons », C. 917 « touffe d'herbes », C. 462 « botte de foin ». Voir J. Hubschmid, *Sard. Stud.*, *Rom. Helv.* 41 p. 33-35 et M. L. Wagner, *Z* 73, p. 337 ; P. Nauton, 7e *CILR*, p. 594.
*MURRO-, *MUTUR(R) : C. 74 « monticule ».
*TAURU, *TRUKK-, *TSUKKO- : C. 71, 72, 74, 110 « mont, monticule, tertre ».
*NAR-, *SANHA : C. 103 « marécage ».
*TALA : C. 890 « le chaintre ».

Cette liste, encore que provisoire, montre que, sur 20 cartes relatives au relief (sans compter les autres), on voit apparaître au moins 23 types différents de mots prégaulois, qui sont communs à des toponymes et à des appellatifs. C'est assez dire la nécessité d'insérer, dans les questionnaires des atlas régionaux et dans les glossaires qui restent à faire, des questions précises et détaillées sur les notions de ce genre.

Outre cette liste d'étymons, qui renforce les arguments de l'auteur, on peut ajouter quelques précisions de détail.

P. 11. « Dans le Massif Central, ce n'est qu'en Velay qu'on trouve le nom *aridjyé* pour désigner « le sorbier ». En réalité, *l'ALMC* (C. 270) et l'*ALLy* (C. 450) montrent que le type *alizier* désigne non pas « le sorbier » mais bien « l'alisier », et cela en Brivadois, Velay, Vivarais, Forez et Lyonnais.

P. 56. A propos de *Sallebouc* (ou *Saltebouc*), on sait par l'*ALF* 1198, et l'*ALMC* 342 le confirme, que *saltebouc* désigne « la sauterelle ».

P. 61. L'appellatif *douze* « source » apparaît (*ALMC* 799) dans l'aire rouergate voisine de la Lozère ; en outre, les mots du type *caussido* (p. 62) sont donnés dans *ALMC* 154.

P. 131. Il faut signaler que *gabros* désigne aussi « le jars » (*ALMC* 605), qui paraît mieux convenir que « chevreau » pour désigner des cours d'eau, naturellement fréquentés par les oies sauvages. (Cf. J-U. Hubschmied, *RIO*, 7, 171-188).

P. 140. Le « *ruisseau de la Boutaresse* » s'expliquerait beaucoup mieux

par BUTTIS (Die Herkunft ist noch unsicher, *FEW* 1, 663). L'*ALMC* le fournit dans le sens « mare, serve, réservoir du moulin », plus rarement « tonneau », mais plus largement dans le sens de « outre » que ne l'indique J. Hubschmid (*Schläuche und Fässer*, p. 40 ; voir aussi Scheuermeier, *Vox Rom.* 16, 168-169).

P. 145, n. 1. Le prov. mod. *agavoun* « *ononis repens* » existe en Lozère (*ALMC* 142).

P. 200. L'explication *Muret* < MURĬTTUM est écartée pour des raisons valables, auxquelles on peut ajouter celle-ci : *mur* apparaît en Lozère comme assez récent et emprunté, en regard de PAR(I)ES (*ALF* 890, *ALMC* 655) encore très vivant.

P. 243. Certains noms du type *Suchère*, *Sechère* peuvent bien n'être que la forme féminine substantivée de l'adjectif, que *ALMC* 919 fournit pour *pra sutɛyé*, *pra setɛyè* « pré sec ».

P. 255. Aux appellatifs < *TALA, il convient d'ajouter « le chaintre », car les formes *taubero*, *taubeno* (*ALMC* 890) couvrent toute la Lozère et la dépassent largement, ce qui complète les données de J. Hubschmid, *Praeromanica*, p. 69-71 ; voir aussi le substantiel compte rendu de cet ouvrage, par R. Loriot, *RIO* 5, p. 216-240.

P. 273. A noter que l'aire *sa(p)* « sapin » touche à la Lozère, où pourtant *sapi* (m.), *sapino* (f.) dominent. L'*ALMC* 260 le montre, et atteste aussi *abet* < ABIES en un point au N. E. de l'Aveyron.

Pour n'être ici que provisoire et très incomplet, ce dénombrement de mots préromans, attestés à la fois dans les dialectes et les toponymes du Massif Central, me paraît assez important, pour motiver quelques observations.

1° Non moins prudent que M. F. (p. IX) quand il s'agit de dire à quelle date et par quelle couche de peuplement ces mots ont été introduits en Lozère, je crois qu'on peut dire, de façon plus formelle, que bon nombre de ces termes, et pas seulement *BLAKKA, représentent « un reste des idiomes qui ont été parlés dans le pays avant l'arrivée des Gaulois » (p. 43). S'ils se sont conservés comme appellatifs, c'est surtout, on le voit, pour des notions concernant le relief ou la flore, propres à une civilisation primitive, tout comme les mots gaulois, qui ont survécu surtout « dans le domaine du bétail et des travaux champêtres » (v. Wartburg, *Evol. et struct. de la l. fse*, p. 18-20). Mais s'ils se sont conservés là mieux que dans certaines régions voisines où les voies de circulation ont

apporté des substituts divers, c'est que le relief montagneux du Massif Central l'a tenu à l'écart des courants qui ont déferlé, tout au long des siècles, dans la plaine languedocienne, les vallées du Rhône, de la Garonne et de la Loire. M. von Wartburg, avec autorité en la matière, montre de même, d'une part, qu'une douzaine de mots gaulois s'étendent de façon caractéristique « le long des Alpes jusqu'en Provence, ou bien le long du Jura jusqu'en Franche-Comté et dans les Vosges » (7e *CILR*, p. 31) et, d'autre part, que « la bande septentrionale de l'occitan, protégée par les hautes montagnes, a pu conserver un nombre un peu plus élevé de mots gaulois » (*ibid.*, p. 34). J'ai montré moi-même (7e *CILR*, p. 593-608), à l'aide de 75 types lexicaux choisis parmi les moins connus, que le Massif Central est une aire conservatrice de mots appartenant à toutes les couches linguistiques : substrat préroman, fonds latin et superstrats divers, et que, notamment « lorsqu'il s'agit d'*Alpenwörter* ou de *Pyrenäenwörter* préromans (étudiés par J. Hubschmid), les îlots du Massif Central restent les témoins d'aires beaucoup plus vastes, aujourd'hui submergées » (*ibid.*, p. 608). De ces aires, il n'émerge plus guère, en certaines régions, que des toponymes préromans qui, parce que bien enracinés et fossilisés comme noms de lieux, demeurent les témoins authentiques des langues proto- ou préhistoriques de nos lointains ancêtres. C'est dire que de telles recherches méritent de susciter, dans d'autres régions, les efforts laborieux mais productifs que se sont imposés M. Flutre pour la Lozère et M. Rostaing pour la Provence.

2° S'il est vrai que le toponymiste doit faire des recherches minutieuses dans l'inventaire lexical, il est évident que le lexicologue, lui aussi, a tout à gagner à examiner de près les données toponymiques. D'un examen sommaire que j'ai fait sur les bases *RAP(P)- et *TRUKK- se dégage le problème suivant : n'est-il pas étrange que ces deux bases, très prolifiques dans la toponymie du Massif Central, aient fourni si peu de formes lexicales connues ou reconnues comme leur étant apparentées ? Voici donc quelques constatations que j'ai faites et qui ne sauraient être considérées comme complètes ni définitives.

a) Après avoir admis, à la suite de J. Hubschmid, que la base *RAP(P)- survit dans *rabouillère* « terrier, creux, cavité » et dans d'autres termes de même champ sémantique, M. F. écrit que « ces mots, bien localisés dans les parlers du N. du Massif Central, n'ont pas pénétré en Lozère ». Or, je constate que *lu rabas* « le blaireau » (Lozère, Aveyron, Gard, Hérault, voir *ALF* 134, *ALMC* 368) forme une aire, aujourd'hui coupée

par TAXO, qui rejoint cat. et arag. *rabosa*, esp. *raposa* « le renard », dont l'étymologie n'est pas moins obscure que celle de *rabas*. Depuis Diez jusqu'à Corominas (*DCELC*, s. v. *raposa*, p. 1004 a), on a accepté pour étymon RAPUM, sans pouvoir expliquer par lui, ni le *-p-* de *raposa* en cast., ni la présence de *rabosa* en cat. où RAPUM n'est pas attesté. D'autre part, cet étymon ne saurait convenir non plus pour *rabas*, puisque M. Corominas écrit : « en definitiva, *raba* « cola = queue » es un tipo léxico estrictamente hispano-portugués » (*o. c.*, p. 960, ligne 50). Ne faudrait-il donc pas renoncer à cette étymologie, vraiment « tirée par la queue », et admettre que « le blaireau » (en Languedoc et en Provence), et « le renard » dans la péninsule ibérique, n'ont pas été dénommés en raison de leur « appendice caudal » (latin RAPUM), mais peut-être [1] en raison de leur habitat « la tanière », ou peut-être en raison de leur « fourrure », car ce sens engloberait aussi les termes *rabas*, *rava* « mouton à laine pendante, bisquain, housse, putois » donnés par certains dictionnaires, sans localisation précise. Ces formes demandent un examen détaillé pour trouver leur désignation première.

b) De même, M. F. n'a cité aucun appellatif à rattacher à la base *TRUKK-, sauf *truc de Grèzes*, *truc de Randon*, etc., et l'*ALMC*, en dehors de relevés analogues (C. 71), n'apporte que peu de chose (*lu truteal* « promontoire, pré sec », à Saint-Flour-de-Mercoire). Par contre, le verbe *truka*, qui se dit « d'un bovin qui donne des coups de cornes », est bien vivant en languedocien et en catalan (*ALF* 1834, *ALMC* 424, Griera : *ALC* et *Tresor*). Or la concordance entre l'aire de ce verbe et l'aire de densité maxima de ces oronymes est vraiment trop frappante pour n'être que fortuite, car il y a, entre *truc* « montagne » et *truka* « frapper avec les cornes », le même parallélisme qu'entre grec κέρας, latin *cornu* « montagne » et « corne ». Tout se passe comme si **truk* « corne » avait été évincé en prov. et en cat. par le gaulois *BANNON (*FEW* 1,

1. P. 225. Il faut peut-être dissocier *Rabasse* et *Rabaste* en raison de l'écart sémantique et de la structure phonétique. De plus, aux formes de la Haute-Loire, rattachées à *RAP(P)-, il faut joindre *Les Deux-Rabes* (Cne de Freycenet-Lacuche). Le détail topographique le plus caractéristique, dans un rayon de 500 m. autour de ce hameau, ce sont des rochers qui recouvrent des tanières, et qui ont servi aussi à dénommer la ferme des *Deux-Roches* qui est la plus proche. En fait, il y a trois rochers, mais ils sont placés de telle sorte, de part et d'autre du chemin vicinal que, des deux localités desservies par ce dernier : les *Deux-Rabes* et *Freycenet-Lacuche*, on voit seulement le profil de *deux* rochers. Exemple typique des difficultés de l'analyse topographique.

p. 239), pour ne survivre que dans le verbe et dans l'oronyme. Et il est d'autant plus légitime de rattacher au prégaul. *TRUKK- le lang. *truca* et le cat. *trucar* qu'on ne s'accorde pas à leur donner une étymologie satisfaisante. Je ne la trouve pas dans *REW*; Rohlfs (*Le gascon*, p. 62) n'indique aucun étymon, Ronjat § 26, y verrait le germ. **þrukkjan* (vaa. *drucchen*), mais M. Corominas est d'un autre avis : « lo probable es que sea palabra onomatopéica, aunque otros la creen de origen germánico » (*DCELC*, s. v. *trocar*, p. 587 b).

Pour traiter à fond ces deux problèmes étymologiques, il manque des données, que le *FEW* apportera sans doute. Mais, si j'ai voulu les évoquer ici, c'est seulement pour montrer que les données toponymiques peuvent apporter un appui notable aux critères phonétiques, sémantiques et géographiques, qui sont de rigueur dans l'une et l'autre discipline, si l'on veut qu'elles soient vraiment complémentaires.

V. Le traitement phonétique.

Il ne suffit pas de rapprocher les types toponymiques de formes apparentées à d'autres toponymes ou à des types lexicaux anciens ou modernes, car on n'aboutit ainsi qu'à un amas de formes quasi homonymes. Il reste encore à les trier en les passant au crible des critères phonétiques. M. F. n'a pas négligé de le faire, en utilisant la *Gram. ist.* de Ronjat. Il reste cependant qu'on peut formuler quelques réserves sur des points de détail.

P. 25. Sans accepter l'étymologie de Dauzat, qui manque d'argumentation, il me paraît impossible d'expliquer le *-d-* de *Badaroux*, *Bédoués*, *Bédoule*, *Badieux* par *BEDO- qui, en Lozère, donne constamment *beza*, *bezau*, *bezal* « bief du moulin » (*ALMC*, voir aussi *FEW* 1, p. 312; J. Hubschmid, *Rom. Phil.* V, p. 250). L'étymon est à trouver, mais il faut citer, pour les écarter au besoin : *Bados*, *Badoz* (nom de personne) et *bedos* « tique du mouton » (*ALMC* 354).

P. 52. L'auteur écrit : «... pour le *Suc de Bernet* (Cantal), lequel est bien appelé *Bernac* dans un document de 1473, ce qui n'a rien de surprenant, étant donné le passage de *-ac* à *-et* dans une partie de l'Auvergne (Dauzat, *T. F.*, p. 244) ». Dans cette région, *-ac* n'a pu aboutir à *-et*, car, si cette finale est bien attestée en Auvergne, c'est seulement au Nord et à l'Est, où elle s'explique, à mon sens, comme les formes en *-iec* < -IACU dans l'amphizone Velay-Forez, traitement inadmissible pour le

Cantal. J'ai étudié ce traitement dans les *Mél. Dauzat*, p. 235-243 ; voir aussi Skok, *Beih.* 2 de la *Z*, p. 17-24 ; P. F. Fournier et P. Gardette, *Onomastica* 1, p. 252-268 ; M. Baudot *RIO* 5, p. 161-172 ; Haudricourt et Juilland, *Ess. hist. struct. du phon. fr.* p. 92, et carte 15.

P. 65-71. La discrimination entre les toponymes issus de *KALM et ceux issus de CAMPUM apparaît parfois laborieuse. Elle eût été plus simple, si l'on avait utilisé systématiquement les critères suivants : 1° *KALM est toujours féminin et CAMPUM est masculin, ce qui tranche la question quand les formes toponymiques sont pourvues d'un article ou d'un adjectif ; 2° en Lozère, CAMPUM aboutit à *tɛõ*, *kõ*, par une évolution phonétique bien connue : *an* > *on* en position tonique (voir Grammont, *Traité*, p. 218, 222). Au contraire, *KALM est toujours *kã-tɛã-tsã*, ce qui donne à penser que l'amuissement de *l* implosif est postérieur à ce type de vélarisation. C'est ce même traitement phonétique qui explique *Ranc* et *Ronc* <*RANK (voir ci-dessus, § I).

P. 182, n. 1. « On sait que, dans les dialectes occitans non gascons, donc dans le languedocien de la Lozère, *l* devenu final est souvent mouillé, quand il provient de *l* double latin ». — Il n'en est rien en Lozère : -ELLU, et -ALLU > *-ar*, *-ér* au N.-W., *-al*, *-él* ailleurs, (voir *ALMC*, C. 407 « veau », C. 489 « agneau », C. 469 « cheval »). Pour ces toponymes, il semble qu'il vaut mieux recourir au lat. MALLEUS qui, comme d'autres mots signifiant « marteau, masse », a pu désigner des rochers et des montagnes. (V. Hubschmid, *Sard. Studien*, p. 54 et n. 4).

P. 297-299. L'*ALMC* 903 donne, en plusieurs localités, la dénomination « varenne, terre de varenne » pour désigner « une terre sablonneuse, un sol siliceux ». Quant à *Veyrines*, écart d'Allenc, s'il est légitime de le rapprocher des *Veyrines* de la Haute-Loire, il faut observer que 2 seulement de ces 8 toponymes (Saint-Préjet et Vieille-Brioude) peuvent lui être comparés. Les autres, pour la plupart, sont à grouper avec les 10 *Védrine(s)* de la Haute-Loire et à classer sous un étymon du type VETERINA (forme attestée) ou tout autre, plus satisfaisant en tout cas que VITRINA proposé par Vincent (*Top. fse* n° 298 d). Les 10 *Védrine(s)*, en effet, sont dans l'aire METĔRE > *médre* « moissonner », et les 6 *Veyrines* sont dans l'aire METĔRE > *méire*. Ici, le critère de la géographie linguistique me paraît aussi clair que celui que j'ai appliqué pour démontrer que FABRICA devenait *Faurie* dans l'amphizone, *Farges* en deçà.

Ces remarques montrent que les meilleurs toponymistes sont dans l'embarras dans des régions où la géographie phonétique est complexe et

où leur manquent des atlas régionaux ou des études de phonétique régionale apportant des données précises.

VI. Les formes écrites et la prononciation patoise.

On a vu plus haut comment M. Flutre avait recueilli, en nombre imposant, les formes écrites des toponymes lozériens. Il ne pouvait faire mieux sur ce point, mais il ne fait pas de doute qu'un dictionnaire topographique des lieux habités, et aussi des lieux-dits trop longtemps délaissés, apporterait des formes plus nombreuses et une explication plus facile et plus sûre à beaucoup de ces toponymes prégaulois. Car l'auteur a beau mettre en jeu sa longue expérience de philologue, l'effort reste parfois vain, et il n'en ressort trop souvent — l'auteur le constate lui-même — que des probabilités plus nombreuses, mais tout autant incertaines.

La raison en est, dit-il (p. 305) « que la matière traitée était non seulement obscure et embrouillée, mais souvent imprécise dans ses données, altérée dans ses formes, insuffisamment attestée dans son passé, énigmatique dans ses significations, défigurée par l'ignorance ou la fantaisie de nombreuses générations de scribes et de *sujets parlants* ». Je souligne à dessein le dernier terme de cette énumération, car, placé ici sur le même plan que les autres, il risque d'induire gravement en erreur. On ne saurait, en effet, parler de « fantaisie des sujets parlants » quand on constate, comme nous l'avons fait, la fidélité avec laquelle, à travers de « nombreuses générations », les patois nous ont transmis ces termes de vocabulaire qui remontent à l'ère prégauloise. On ne saurait non plus parler de « fantaisie », quand on constate aussi que les patoisants n'altèrent en rien et présentent, avec une régularité phonétique remarquable, des séries de toponymes isomorphes par leur radical ou leur suffixe. Et puisque, pour les toponymes en *-jol*, *-joul*, *-euge* (qui avaient induit en erreur Skok et Dauzat), M. Flutre veut bien admettre avec moi que « la forme patoise est un témoignage sûr du traitement phonétique » (p. 77, n. 2), c'est que l'auteur veut parler de faits d'un autre ordre. Je pense qu'il s'agit de faits d'ordre sémantique concernant la dénomination du toponyme, auquel cas, il est bien évident que les noms de lieux sont soumis, comme les autres noms, à ces facteurs qui échappent à la stricte logique : l'arbitraire du nom, l'imprécision du sens, la subjectivité de la valeur affective, etc. (Cf. Ullmann, *Précis de sémantique*, p. 101 sqq.).

Mais il n'y a là rien de commun avec ces altérations, cacographies et

fausses latinisations, dues à l'ignorance ou à la fantaisie des scribes et qui mettent sous les yeux du philologue un texte profondément altéré, voire défiguré. Dans ce genre de critique textuelle, ce qui manque au philologue c'est l'original, lequel n'a pas été écrit, mais oralement transmis sous la forme patoise du toponyme. On la trouve trop rarement citée dans les études toponymiques, et pourtant, quand le spécialiste procède, sur les lieux mêmes, à un examen topographique, rien n'est plus facile que de demander à un indigène comment il appelle en patois ce village, ce ruisseau ou cette montagne. On devrait adopter pour règle d'or cette phrase de Muret : « La forme patoise est souvent la clef, elle est toujours la pierre de touche de l'étymologie ». Au reste, je me suis assez expliqué ailleurs [1] avec exemples à l'appui, pour qu'il me suffise de citer ici quelques cas où la forme patoise dispenserait de longues discussions et trancherait clairement la question.

Pour *Aures*, Cne de Gatuzières, l'auteur écarte (p. 20), non sans raisons, le prégaulois *AUR-, mais il dit plus loin (p. 21) que ce radical « est le seul qu'on puisse justifier en face de AURA latin ». Je crois que pour *Aures*, il ne faut pas omettre ARBOR, qui précisément aboutit à *aụre* (*ALMC* 112, plus précis que *ALF* 51, 52) dans une aire très vaste qui touche à Gatuzières. Dans ce cas, la forme patoise : *aụros* = « vents », *aụres* = « arbres » apporterait une solution sûre [2]. Elle permettrait aussi, probablement, de classer *Roubes* et *Roubeirolles* (p. 228) sous ROBUR « chêne » qui couvre toute la Lozère (*ALMC*, C. 262).

P. 178. *Le Malzieu* se dit, en patois : *lu maŕajiụ* à Saugues et dans cette localité (avec un *ŕ* pharyngal) ; ailleurs, selon les localités : *lu maĵajiụ* (le premier *ĵ* est une fricative vélaire) ou *lu magajiụ*. Partout, en tout cas, on note la persistance du substitut normal de -L- intervoca-

1. *RLiR* 18, p. 249-251. Pour les formes patoises des toponymes en *-jol*, *-euge*, on voudra bien se reporter à ma note de la p. 250, plutôt qu'à celle de l'auteur (p. 77, n. 2), car plusieurs y sont fautives.

On ne trouvera dans l'*ALMC*, que quelques oronymes (C. 71) et quelques hydronymes (C. 94) de la Lozère. Il est bien évident que cet ouvrage a pour objet le matériel lexical et non la forme patoise des toponymes ; ce serait là une tout autre entreprise, non moins nécessaire d'ailleurs et non moins urgente.

2. Cette forme du mot « arbre » est aussi à envisager (elle ne l'a pas été par Dauzat, *Noms de fam. de Fr.*), pour expliquer le nom de personne *Delaure*, équivalent de *Delabre* (Haute-Loire), *Delalbre*, *Delarbre*. Pour *Delaure*, nom de famille rouergat, que Mistral (*TDF*) rattache à *auro* « vent », la géographie linguistique — qui n'est pas sans importance en anthroponymie — exige de le rattacher à *aụre* « arbre ».

lique, qui doit, de ce fait, entrer en ligne de compte dans l'étymon proposé. Dans le périmètre où une localité importante a une forme patoise, les données sont par ailleurs utiles à confronter. Voir, par exemple, les formes *Le Puy(-en-Velay)* dans *ALMC* 73.

P. 293, 294. La forme patoise interdit de ranger *Crouziols* et *Ventajols* (Haute-Loire) parmi les toponymes en -QIALUM. Je l'ai indiqué dans la note déjà citée (*RLiR* 18, p. 250), que l'auteur a utilisée, sauf sur ce point.

P. 264. Si *Tarbes* (ch.-l. des Hautes-Pyr.) a pu influencer la graphie officielle, il n'en est sûrement rien pour la forme patoise de ce hameau d'Antrenas.

Si l'on veut bien ajouter à ces remarques, celles qui ont été données ici et là dans les pages qui précèdent, cela suffit à montrer combien il serait utile de faire figurer les noms patois dans les dictionnaires topographiques et les relevés de lieux-dits. Bien placés pour ce travail seraient les chercheurs et érudits locaux, et ils apporteraient ainsi à la toponymie une contribution plus riche et plus instructive que les étymologies fantaisistes de leurs devanciers (voir p. VI).

On ne saurait mieux conclure que ne le fait l'auteur (p. 312) : « De tout cela résulte que le maquis de formes et de noms que présentait la toponymie de la Lozère, apparaît dans une certaine mesure comme débroussaillé. Des voies de pénétration ont été tracées, des jalons et des points de repère établis de place en place. Un travail de reconnaissance a été fait, qui, je l'espère, n'a pas été inutile et sera poursuivi. Je ne pouvais être qu'un pionnier... » Ajoutons qu'être un pionnier d'un tel courage et faire si belle tâche n'est pas un mince mérite. Et on ne peut que souhaiter, avec l'auteur, que d'autres chercheurs, trouvant aide et encouragement dans le riche apport de cet ouvrage, appliquent en d'autres régions la même prudente et rigoureuse méthode.

Elle nécessite, on l'a vu, une collaboration étroite entre la toponymie et la dialectologie et elle montre leur apport mutuel dans l'étude linguistique d'une région. Il en est de même pour l'étude d'un fait linguistique de large extension que nous allons examiner.

*
* *

A propos d'un article : **Faurie** *vient-il de* FABRICA ?

Sous ce titre, dans le dernier article paru de son vivant dans la *RIO* (7, p. 161-166), le regretté A. Dauzat ouvrait la discussion sur le problème que j'avais posé ici même : « FABRICA et -ĭCA en gallo-roman, d'après les toponymes *Faurie, Haurie, Fabrie, Favrie* » (*RLiR* 18, p. 201-251). Pour traiter ce problème dialectologique et toponymique, j'avais, selon la méthode qui vient d'être appliquée au domaine lozérien, examiné chacun de ces toponymes région par région, en utilisant méthodiquement : les formes anciennes, la forme patoise, les témoignages lexicaux, la phonétique dialectale, la géographie linguistique. Or, A. D. n'a accepté mes conclusions que pour une région très limitée, le nord-est provençal. « Si M. Nauton s'était borné à cette petite région, il aurait fait un travail solide qui donnait peu de prise à la critique. Mais, à partir de là, pris dans l'engrenage, il a fait fausse route ; tous les arguments qui appuyaient sa thèse allaient, dans d'autres régions, se retourner contre lui ». A ces déclarations catégoriques et en termes incisifs, je ne répondrai pas sur le même ton, la disparition soudaine d'A. D. rendant déplacée toute polémique. Mais les objections restent posées, et en raison de la notoriété d'A. Dauzat en matière de toponymie et de dialectologie française, en raison de l'importance du problème de-ĭCA en gallo-roman et de la méthode employée pour la résoudre, cette question mérite un examen plus détaillé sur les points contestés.

Par le titre même de son article, on constate que A. D. a limité son examen à la première partie de mon exposé (p. 201-231). Rien de plus naturel qu'il ait passé sous silence, pour les lecteurs de la *RIO*, le problème de phonétique générale et de géographie phonétique qui se pose pour -ĭCA en gallo-roman, mais rien de plus regrettable aussi, car la seconde partie de mon exposé (p. 231-251) ne peut être dissociée de la première, étant donné qu'elle montre que FABRICA > *Faurie, Fabrie,* etc., n'évolue pas autrement que d'autres appellatifs et toponymes en -ĭCA. Restreindre le problème à la seule analyse toponymique « *Faurie* vient-il de FABRICA ? », c'est priver la démonstration des preuves qui se dégagent de la synthèse dialectologique, à savoir : ces toponymes viennent bien de

FABRICA, puisqu'ils concordent avec le traitement de-ĭCA et non avec une formation *Faure* + *ie*.

D'autre part, les objections d'A. D. font apparaître une double contradiction. La première, qui est d'ordre méthodique, c'est d'accepter ma thèse pour un secteur au Nord-Est du provençal et de la récuser pour les autres régions, étant donné que j'emploie partout la même méthode et que j'invoque les mêmes critères. La seconde, qui est d'ordre géographique, c'est de poser que *Faurie* vient de FABRICA au Nord-Est, de *Faure* + *ie* au Nord-Ouest du provençal, alors que la continuité de l'aire *Faurie* apparaît avec évidence (carte 1) sur toute la frange septentrionale du provençal, depuis les Alpes jusqu'à l'Océan.

Mon argumentation consistera à opposer aux objections qui me sont faites : les preuves phonétiques pour trois régions (I, II, III), la réfutation de l'explication par *Faure* + *ie* (IV), le témoignage de la géographie linguistique (V).

I. **Faurie** *au Nord-Est de la Haute-Loire*. A. D. écrivait : « Laissant de côté, pour l'instant, la Haute-Loire, j'estime que dans cette région (rhodanienne et sud-dauphinoise) l'évolution *fabrica* > *fauria* s'appuie sur un ensemble d'arguments dont quelques-uns me paraissent péremptoires » (p. 162, 1er §). A mon tour, laissant de côté la région où mon opinion n'est pas contestée, je restreindrai l'examen au Nord-Est de la Haute-Loire. A vrai dire, c'est la région où j'ai pu étudier le problème de plus près et où les 11 *Fauries*, localisés exclusivement dans l'amphizone entre provençal et franco-provençal dont les faits me sont familiers, m'ont fourni une base sûre pour l'explication que je propose. A. D., qu accepte mon explication pour le reste de l'amphizone, la rejette pour la Haute-Loire, parce que « ... la phonétique lève ici son veto, mais non la géographie linguistique, car « forge » s'y dit *fạrdẓo* comme dans le Puy-de-Dôme, et quelques *Farges* toponymes apparaissent entre les *Fauries* ».

Ces « quelques *Farges* » se réduisent exactement à deux toponymes sur quatorze : celui de Chomelix et celui de Saint-Georges-l'Agricol, tous deux sur la frange externe de l'amphizone, qui, comme toute zone marginale, est sujette à de pareils flottements. Quant au fait que « forge » se dit *fạrdẓo*, et cela dans l'amphizone de la Haute-Loire et de l'Ardèche (*ALMC*, Quest. 296,9) où le toponyme est uniquement *Faurie*, cela n'est pas plus étrange que dans l'Aveyron, où « forge » se dit *fạrgo* (voir

ma note 2, p. 216, et Vayssier, *Dict.*), nulle part *fabrego*, descendant indiscutable de FABRICA et attesté sous cette forme par 28 toponymes. Il est clair (je l'ai dit, p. 248 et notes 1-3) que *Faurie* dans l'amphizone et *Fabrègue* dans le Midi sont deux formes de FABRICA fossilisées comme toponymes et disparues comme appellatif.

Je maintiens donc, pour le Nord-Est de la Haute-Loire : 1° que *Faurie* ne peut être une formation *nom de personne + ie,* qui est totalement inconnue dans cette région ; 2° que *Faurie* ne peut venir que de FABRICA, car les autres critères, que A. D. juge « péremptoires » y sont tout autant valables que dans le reste de l'amphizone dont cette région fait partie intégrante, comme le prouvent par centaines les cartes de *l'ALMC*.

II. **Faurie** *dans le Puy-de-Dôme et la Dordogne.* Le jugement de Dauzat est catégorique : « Pour nous en tenir au Puy-de-Dôme, d'abord une évolution *fabrica* > *fauria* est impossible. Le *c* intervocalique latin devant *a* ne s'amuit jamais... : *persica* a abouti à *persija* > *parcœdzo*, tout comme *spica* à *espija*, *plicat* à *pleja*, etc. Il en va de même pour tout le Limousin et la Dordogne » (p. 164).

Je constate simplement que les faits contredisent cette assertion aussi bien pour le Puy-de-Dôme que pour la Dordogne.

A) *Puy-de-Dôme.* Je précise d'abord que les *Fauries* se localisent uniquement dans un secteur restreint au Sud-Est du Puy-de-Dôme (Carte II), mal connu de Dauzat, qui écrivait : « Je compte fouiller ce petit secteur, pour lequel ma documentation est encore insuffisante » (*RLiR* 19, p. 180). Or, dans cette petite région, l'amuissement de -c- intervocalique devant A est bien attesté.

Il est constant sur toute une zone englobant Saint-Anthème, Viverols, Saillant, la vallée de l'Ance et Sauvessanges, dans SECARE, NECARE, PLICARE, NUCARIU, etc., qui aboutissent à *ɛiyè*, *pliè*, *priè*, *nuvyèi* à Sauvessanges (d'après mes propres relevés). Cette zone serait plus restreinte, d'après Mgr Gardette [1] pour SPICA, ORTICA, *BUCATA « lessive », et j'ai constaté moi-même qu'elle n'englobait pas Sauvessanges. Mais, par contre, pour certains mots, comme RICA « raie de labour », elle est beaucoup plus étendue que dans SECARE, puisqu'elle monte jusqu'à Valcivières (*ALLy*

1. Voir Gardette, *Géogr. ph. du Forez*, p. 32-34 et cartes ; *ALLy* 14, 15, 55, 145, etc. ; Chataing, *Voc. de la vallée de l'Ance.*

145), et elle s'étend encore davantage à l'Ouest pour PERSĬCA > *pạrẹo* et *CAMBĪCA > *tsạmya* [1].

Dans tous les cas, cette aire au S-E. du Puy-de-Dôme fait le lien, sans discontinuité, avec l'amphizone de la Haute-Loire, et FABRICA aboutissant à *Faurie* dans ces deux aires par amuissement de -C- est le témoignage du même traitement phonétique. C'est bien là un de ces traits « caractéristiques qui mettront en lumière la perméabilité de la frontière franco-prov. entre Auvergne et Forez » (Gardette, *RLiR* 21, p. 229). Mais, pour cela, le témoignage des toponymes *Faurie* < FABRICA et des formations en -ANICA, telles *Celsinaniae*, *Celsinanias* (que j'ai citées pour Sauxillanges) montrera qu'il ne faut pas expliquer ces séries entières de formes dialectales, par des emprunts ou des mots voyageurs venus du Forez. Car les toponymes, eux, ne voyagent pas et ne s'empruntent pas, et puisqu'on trouve -ANICA > *-ania* au XIe s. dans le Puy-de-Dôme et *Fauria* en 1080 en Haute-Loire, il s'agit probablement d'une aire ancienne que la toponymie, avec d'autres témoignages, permettra de jalonner et de dater.

Quant au fait que, dans ce secteur du Puy-de-Dôme, les *Fauries* se mêlent aux *Farges*, la raison en est que les limites lexicales, on l'a vu, ne sont pas concordantes et que coexistent, en certains points, des formes telles que *perseja-pạrẹo* < PERSĬCA [2].

B) *Dordogne*. Pour la Dordogne, j'ai montré que le même flottement existe, et j'en ai tiré la même conclusion (p. 223) : « Dans la zone où le -C- de PLICAT passe à la constrictive, celle-ci est représentée par « toute une échelle de sons ». Ainsi, autour de Saint-Pierre-de-Chignac, des aires *preia* se mêlent à *predza*, *-ja*, des aires *beluio* voisinent avec *belujo*, *-dzo*

1. Dauzat, *Géogr. ph. de la B.-Auv.*, p. 201. La forme *tsạmya* < *CAMBĪCA représente, comme *tsạ̃bya* dans la région contiguë de l'*ALMC* (C. 881) l'amuissement de -C-, et on la trouve précisément à Saint-Étienne-sur-Usson, commune à laquelle appartient le hameau *Forie*.

2. A. D. ajoutait (p. 164, note 9) : « La forme lyonnaise *persio* > *perẹo* a pénétré pour désigner généralement une espèce de pêche (adhérente au noyau) ». Mais il avait donné précédemment une localisation plus précise et une interprétation plus satisfaisante : « *perseja* coexiste avec *parẹo*, forme indigène de la Limagne du Nord ; il est difficile d'établir lequel des deux types a débordé de son foyer d'origine ; *parẹo* est aussi la forme du Sud-Est (Abbé Chataing) » (*Géogr. ph. de la B. Auv.*, p. 36-37). Des cas analogues ne manquent pas dans nos atlas régionaux, où l'on voit que les patois situés au contact de deux aires gardent volontiers deux vocables, aussi indigènes l'un que l'autre, et leur attribuent des nuances de sens qu'on ne trouve pas ailleurs.

« étincelle », et le patois local admet *nevia* et *neveja* « neiger » (Guillaumie, *o. c.*, p. 87). C'est à la faveur d'un tel flottement que la constrictive < -C- dans -ICA aboutit soit à *j*, soit à *y* et que des *Fauries* se mêlent aux *Farges*. De ces faits, A. D. n'a tenu aucun compte, non plus que de la forme *messonha* < *MENTIONĬCA chez Arnaud Daniel (troubadour périgourdin), des formes anciennes *dominia* < DOMINĬCA « domaine », des formes actuelles *dimè(n)*, *dyomẽ* « dimanche » qui englobent toute cette région (p. 224). On ne peut pourtant pas, à moins de nier l'évidence, ne pas admettre à la base de ces faits l'amuissement de l'occlusive dans -ĬCA [1].

La carte I, où figurent une centaine de *Fauries*, étalés sur toute la frange nord-provençale, des Alpes à l'Océan, me paraît donc représenter le traitement phonétique de FABRICA et de -ĬCA, en concordance avec la phonétique dialectale et la toponymie [2] de cette zone périphérique qui, comme telle, a subi « un jeu d'attractions et de répulsions et de velléités d'indépendance fort compliqué » (K. Jaberg, cité p. 239, note 3).

III. **Fabrie, Fabrié** *dans le Tarn et l'Aveyron*. Ici encore l'objection est formelle et tranchante : « *fabrica* > *fabria* n'est pas moins impossible dans le Midi. L'argumentation des p. 214 sqq. n'est pas convaincante. Le relâchement d'articulation de *g* occlusif intervocalique en languedocien est un fait moderne, si moderne qu'il a encore en grande partie échappé à Edmont. On n'en trouve aucune trace dans les textes médiévaux, qui écrivent toujours *carruga*, *espiga*, etc. » (p. 164-165).

1. Le mélange des *Fauries-Farges* au S.-E. du Puy-de-Dôme et en Dordogne s'explique donc, dans les deux cas, par le traitement flottant de -C- intervocalique, tandis que l'uniformité de l'aire *Faurie* au N.-E. du provençal (de la Haute-Loire jusqu'aux Alpes) s'explique par l'amuissement uniforme de -C-. Et ce qui rend d'autant plus acceptable cette explication, c'est que le -D- intervocalique de NUDA, MEDULLA, VIDERE, etc., se comporte de même : l'aboutissement -D- > *z* ou *zéro* est flottant au S.-E. du Puy-de-Dôme (v. Dauzat *o. c.*, p. 158-162, Gardette, *o. c.*, p. 34-41) et en Dordogne (v. Ronjat, *Gr. ist.* § 289), tandis que -D- disparaît uniformément dans l'amphizone.

2. J'ai indiqué (p. 239, note 3) que les toponymes en -ĬCA > *-ia*, -ĒTU > *-ei*, IACU > *-iec* présentent des aires assez concordantes et homogènes au N.-E. du provençal, beaucoup moins au N.-O. Et depuis longtemps les mêmes constatations ont été faites pour le traitement de CA- dans les toponymes par P. Meyer, *Romania* 24 (1895) p. 529 sqq., 30 (1901) p. 395, et par A. Thomas, *Bull. de la soc. des parlers de Fr.*, t. I, p. 221-275. Ce dernier constatait le maximum de flottement en Dordogne, où l'étude des appellatifs « est insuffisante pour établir la limite où s'arrêtent vers le nord les sons *ca*, *ga*, » (*l. c.*, p. 253). Et P. Meyer déclarait : « Les noms de lieux subsistent comme autant de témoins de l'état antérieur » (*l. c.*, p. 574).

Je puis assurer que, dans la partie de l'Aveyron commune à l'*ALF* et à l'*ALMC*, les notations d'Edmont sont exactes et que les formes avec *-g-* amui ou conservé s'entremêlent. Et c'est là un fait bien antérieur à l'enquête d'Edmont et bien flottant, puisque Vayssier lui-même note *espigo*, *espio* « épi », *carrugo*, *carruo* « char », sans pouvoir préciser les aires. D'autre part, pour en trouver des traces médiévales dans *carruga*, *espiga* il faudrait que ces mots soient abondamment attestés, ce qui n'est pas le cas. Mais on trouve pourtant SPICA dans un toponyme *Espiafolet* en 1183 dans l'Aveyron (Brunel, *Ch.*) et dans deux anthroponymes *Espia* en 1350-1358 (CCRodez), tout comme *La Fabria* (Tarn, Brunel, *Ch.*). On trouve aussi *mia*, *miia* et *miga* < MĪCA, *amia* et *amiga* < AMĪCA [1], *reüsar*, *raüzar* < RECUSARE, dans les textes médiévaux (Levy, *SW*, et Thomas, *Ess.* p. 377). On trouve enfin *boluha* pour *boluga* (= *bolega* « remue »), *playa* à côté de *plagua*, *plague* « plaie » dans les *Recettes médicales* (Cl. Brunel, *Bibl. mér.* t. XXX, 431, 451), et cela parce que « l'auteur n'est pas capable de suivre la forme littéraire de la langue vulgaire... ; il s'en écarte par l'admission facile de particularités propres à de simples parlers. Cette ignorance est précieuse, car elle révèle des faits cachés par la normalisation habituelle de la langue des textes écrits au Moyen Age » (*id. ibid.* p. IX). Ce n'est donc qu'exceptionnellement que les particularités locales apparaissent dans les textes. Par contre, elles survivent mieux dans les toponymes, et l'Aveyron nous fournit : 8 *Fabries*-28 *Fabrègues* < FABRICA [2], 1 *Roumière* -2 *Roumiguières* < *RUMICARIA, 3 *Bruyères*-13 *Bruguières, Burguières* <*BRUCARIA, 2 *Falières*-12 *Falguières* < *FILICARIA. Devant ces attestations toponymiques qui, pour *Falières* (p. 217, note 3), s'étendent sur cinq départements de cette région, il est impossible de voir un fait moderne dans les formes où -C- a disparu. Il s'agit d'un amuissement, sporadique sans doute, mais très ancien de -C-, comme d'ailleurs d'autres consonnes intervocaliques (v. p. 218-220).

1. Dans leurs manuels d'a. pr., Schultz-Gora (p. 51), Anglade (p. 65), Crescini (p. 26) acceptent pour ces mots le traitement -C- > *y*. Et si Ronjat (*Gr. ist.* § 270) voit dans *miia* des mss de Boèce la prononciation *mija*, c'est qu'il fait cas seulement du périg. *belujo* et néglige à tort *beluio* aussi bien attesté.

2. A. D. écrivait : « Le mélange des *Fabrie-Fabrié* et des *Fabrègue* dans le Tarn et l'Aveyron, que M. N. n'a pas signalé... » J'ai fait mieux que de signaler ce mélange, j'ai localisé *Fabrie-Fabrié* sur la carte III, et j'ai dénombré, avec le *Dict. top.* de Dardé pour l'Aveyron, et les données des Archives dép. pour le Tarn (voir p. 217, note 2), plus de 50 toponymes, en regard des 11 exemples qu'A. D. a tirés du *Dict. des Postes*.

IV. **Faurie** et **Borie**. Voici maintenant l'explication *Faurie* < *Faure* + *ie* [1], proposée par Dauzat : « Pour *Faurie* en particulier, M. N. a mal interprété la place actuelle de l'accent... Il aurait dû accorder plus d'importance d'une part à la graphie française *Faurie*, de l'autre à la prononciation *fạuryo* qu'il a pourtant enregistrée. Dans les mots de ce type, l'accent a reculé sur la voyelle précédente : *fauria* devenu *fauryọ* puis *fạuryo* est parallèle à *galerie* (mot français importé) devenu *golọryo*, à *-aria* (fr. *-erie*) qui donne *sẽplọryo* « bêtise » < *simplaria*. J'ajoute le mot *bọryo* « ferme » dont l'équivalent français *borie* atteste l'ancienne accentuation [2]. Le *FEW* l'explique par le « moyen latin » *bovaria* (accentué sur l'*i*) ce qui est exact : *boria* > *boryạ* > *bọryo* est exactement parallèle à *fauria* > *fauryạ* > *fạuryo* » (p. 165).

Cette explication ne me paraît valable ni pour *Faurie*, ni pour *Borie*. Je ne crois pas, tout d'abord, qu'on doive accorder de l'importance à la graphie française, car je pense qu'elle a contribué à égarer la recherche, comme elle a égaré A. Dauzat et P. Skok dans le cas de *Faurie* et dans le cas des toponymes en *-jols*, *-jouls* du Massif Central (voir p. 249, note 2 ; p. 250, note 1).

Je ne pense pas non plus qu'un transport d'accent, basé sur des exemples comme *sẽplọryo* ' simplerie ' *golọryo* « galerie » restreints au seul patois des Martres (*Géogr. ph. de la B.-Auv.* p. 42), doive être invoqué ici, et encore moins pour expliquer *Borie*. Ce dernier, en effet, ne peut s'expliquer ainsi, car l'*ALMC* (C. 627), confirmant et multipliant les données de l'*ALF* (C. 1851), l'atteste constamment sous la forme

1. Il est vrai que des toponymes formés par *nom de personne* + *ie* existent en Dordogne, dans le Puy-de-Dôme, l'Aveyron et le Tarn, et c'est pourquoi je considère comme possible (je l'ai dit p. 221, 222, 3e §) que tel des *Faurie* ou *Fabrie* puisse s'expliquer ainsi. Mais leur nombre est trop considérable pour qu'on leur assigne en bloc cette origine, car : 1° les noms de métier entrant dans cette formation sont en nombre infime, et il est donc invraisemblable qu'il en soit autrement pour *Faure* ; 2° ces *noms de personne* + *ie* sont presque exclusivement des prénoms (voir p. 222) et, dans le Puy-de-Dôme auquel se réfère A. D. (p. 166), les plus prolifiques d'entre eux ne dépassent pas trois exemplaires. Ce sont, d'après le *Dict. des lieux hab.* de Bouillet : (*La*) *Bégonie*, *Bernardie*, *Grimardie*, *Renaudie*, *Richarderie*, *Rigaudie*, il est donc impossible d'expliquer ainsi la présence de 7 *Fauries* ; 3° ces 7 *Fauries* qui sont étroitement localisés dans la zone de flottement de -c- > *y* tout comme ailleurs les *Fauries* et *Fabries*, n'ont rien de comparable à la dispersion des *noms de personne* + *ie*.

2. M. Straka me précise que son opinion, invoquée ici par A. D., est, au contraire, identique à la mienne.

bwǫrya, *-o*, *bǫrya*, *-o* « la ferme ». Or, dans le Massif Central, qui est l'aire maxima de *borie* comme appellatif et comme toponyme, les mots du type « saloperie, coquinerie » sont toujours attestés dans l'*ALMC* sous les formes : *kukina(r)yạ*, *-ǫ*, *ẹ-*, *salupa(r)yạ*, *-ǫ*, *-ẹ*, uniformément accentuées sur la voyelle finale. Il est donc impossible d'admettre que « l'équivalent français *borie* atteste l'ancienne accentuation ».

Il est impossible aussi d'expliquer *borie* par BOVARIA, dont le traitement normal est bien attesté dans l'*ALMC* : (C. 825) sous la forme *bwẹ̀ịra*, *-o* « attelage de bovins », (C. 837) sous la forme *bwẹ́ịrạ*, *bwẹ́ịrạdo* < BOVARIA + ATA « corvée d'entraide faite avec un attelage ». Ces formes, qui manquent à ce premier volume du *FEW*, interdisent de rattacher *borie* à BOVARIA, et si cet étymon a été accepté par Vincent (*Top. de la Fr.*, n° 801) et par Dauzat, il n'a été admis ni par Meyer-Lübke (*REW*, 3e édit., 1935, donc postérieure à *FEW*), ni par Ronjat (*Gr. ist.*, t. I, p. 48) et il est délibérément écarté dans l'ouvrage de Longnon (n° 2722) par cette note : « Ce rattachement (à BOVARIA) n'est aucunement prouvé, car dans les patois du Midi *borie* est accentué sur l'*o* ». Cette opinion est claire, et m'autorise à conclure qu'en tablant sur la forme patoise de *Faurie* et non sur la graphie et l'accentuation françaises, aussi arbitraires dans ce cas que pour *Borie* (*bwǫryo*), *Latapie* (*la tạpyo*), *les Laubies* (*loị lạubyos*), etc. (v. p. 216), je n'ai fait qu'appliquer les leçons de Longnon, Muret, Haust, et de Dauzat lui-même, qui avait fort justement écrit : « Une hypothèse basée sur la forme actuelle, même si l'explication paraît évidente, risque de conduire aux pires erreurs » (*Top. fse*, p. 26).

V. *L'histoire de* FABRICA *et* -ĬCA *relève de la toponymie.* Je ne reviendrai pas sur le fond de la question et je répondrai seulement à une objection d'une portée générale. « La géographie linguistique, qui plaidait en faveur de M. N. va le contredire. Si l'*ALF* ne nous donne pas de carte « forge », cette carte, nous pouvons la reconstituer à l'aide du *Trésor du félibrige* pour le Midi, du *FEW* pour toute la France et à l'aide des glossaires non enregistrés dans ces deux répertoires [1]. Que voyons-nous ? C'est que « forge » se dit *forge* dans la moitié septentrionale de la France, *farge* dans le Centre, et *farga*, *faurga* dans le Sud-Ouest (*harga* en gascon) ».

1. Le *Trésor* de Mistral, rappelons-le une fois encore, est insuffisant pour des recherches de géographie linguistique (voir v. Wartburg, *Z* 64, 569-572) ; le *FEW* fournit des données et une conclusion tout autres que celles qu'on lui prête ; quant aux « glossaires non enregistrés dans ces deux répertoires », aucun n'est cité.

D'après A. D. la toponymie n'aurait donc rien à dire sur le traitement de FABRICA dans ces régions ? Je pense, au contraire, que les données dialectales sont très insuffisantes, et que seules les données toponymiques permettent de reconstituer l'histoire de FABRICA et -ĭCA dans tout le domaine gallo-roman. J'ai essayé de le montrer pour les *Fauries*, *Fabries* et *Hauries* [1]. Comme mon sujet se limitait aux formes en *-ie* de FABRICA, j'ai mentionné seulement, pour le domaine d'oïl, les *Favries* [2] à l'Ouest. Mais il est évident que l'étude systématique des toponymes issus de FABRICA, qui reste à faire pour l'ensemble du domaine d'oïl [3], apporterait de précieux renseignements. Elle confirmerait, je crois, la conclusion de l'art. du *FEW* (méconnue d'A. D.) qui, parce qu'étayée des données toponymiques, est assez formelle. « Fr. *forge* hat vielfach die ältern mundartlichen Vertreter verdrängt ; es ist sogar über die Grenzen des gallorom. hinausgewandert ». J'avais montré de même (p. 248) que les formes *fạrga, fạrdza* et le fr. *forge* ont submergé en totalité *fabrie* et *fabrègue,* en grande partie *faverge* (à l'Ouest du fr.-prov.), et que, de *faurie* sur la lisière nord-provençale, il ne reste plus que des attestations sporadiques dans les textes ou les patois.

Mais, et c'est par là qu'il faut conclure, les toponymes sont là, comme fossiles de la « paléontologie linguistique », pour attester ces faits, pour aider à les dater, à mesurer leur extension, à discerner les voies de pénétration et la force d'expansion des mots envahisseurs. Je ne crois donc

1. Je n'ai rien dit de *Haurie* en Gascogne, n'ayant trouvé aucune objection précise sur ce point.

2. A propos des *Favries* à l'Ouest d'oïl, A. D. écrivait : « Quant à l'équation *fabrica* > *favrie* en pays d'oïl, alléguée d'ailleurs avec réticences, je crois préférable de ne pas insister tant elle est aventurée » (p. 166).

Mes réticences sont motivées par le manque de documentation (dialectale et toponymique) pour cette région. Mais je ne crois pas qu'on puisse qualifier d'aventurée l'explication phonétique par l'amuissement de -C- dans -ĭCA, attestée d'une part dans des appellatifs et des toponymes, appuyée d'autre part par l'opinion concordante de Meyer-Lübke, Thomas et Skok, qui explique ainsi *Touraine* et *Maine*, tandis que Dauzat soutient une opinion divergente (*Noms de lieux*, p. 189).

3. D'ailleurs, et je remercie M. Jodogne de me l'avoir signalé, le problème de FABRICA a fait l'objet d'un débat instructif entre un toponymiste (E. Renard) et un philologue (M. Delbouille), pour une région du Nord et la Wallonie, (*BTDial.* IX, 191-193 ; XI, 67-77 ; XII, 441-449. *BWall.* XX, 131-137). On y relève, parmi bien d'autres formes toponymiques, *Favarge* (1326, 1349) qui éclaire la forme afr. *favarge*, au sujet de laquelle *FEW* écrivait : « Die Form *favarge* auch zweimal in afr. Texten, s. Gdf. Es ist mir nicht klar, auf welchem Wege sie dort hineingekommen ist ». (*FEW* 3, 343, note 1).

pas avoir « fait fausse route » en considérant l'ensemble des formes en *-ie* < FABRICA, je crois plutôt que je me suis arrêté à mi-chemin et que l'étude de FABRICA et des toponymes en -ĭCA reste à faire dans l'ensemble du gallo-roman. Car il est de plus en plus évident que la toponymie « réalisera des progrès notables par l'examen des noms d'un même type » (Vincent, *o. c.*, p. 8), et qu'elle sera d'un riche apport pour la linguistique si elle « nous aide à délimiter l'extension d'un fait de langue » (Muret, *o. c.*, p. 9-10). Mais, qu'il s'agisse d'un problème de large étendue géographique (-ĭCA en gallo-roman) ou d'une étude strictement régionale (les toponymes lozériens), la collaboration étroite et méthodique de la toponymie et de la dialectologie s'avère indispensable, si l'on veut qu'elle soit pleinement efficace et fructueuse.

P. NAUTON.